

Information  
CORONAVIRUS  
COVID-19

CENTRE  
DE PRÉLÈVEMENT  
PCR

VIE DÉMOCRATIQUE

## COVID-19 : Installation d'un centre de prélèvement PCR

A la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS (Agence Régionale de Santé)), un centre de prélèvement PCR est aménagé au complexe sportif de Kerbiniou de la Ville de Guérande.

*Publié le 30 juillet 2020*

En effet, pour répondre aux demandes de dépistage de la COVID-19, la Ville de Guérande met à disposition du laboratoire BIOLAM le complexe sportif de Kerbiniou, 20 avenue Gustave FLAUBERT, pour la tenue d'un centre de prélèvement PCR.

Depuis le mercredi 29 juillet, le centre de prélèvement est ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 18h. Le laboratoire BIOLAM recevra uniquement les personnes qui ont préalablement pris un rendez-vous sur leur site Internet ([www.biolam.fr](http://www.biolam.fr)).



Ville de  
**Guérande**

### HÔTEL DE VILLE

7 place du marché au Bois  
44350 Guérande  
Tél : 02 40 15 60 40

### HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h  
13h30 > 17h30  
Sam : 9h > 12h